

les yeux des preuves écrites des sommes énormes qui ont été utilisées pour manipuler les élections, ainsi que plus de 50 pétitions électorales qui vous ont été présentées, messieurs, à l'ouverture de la législature, et dont plus d'une vingtaine n'ont pas encore fait l'objet d'une décision et risquent de traîner pendant de nombreuses séances encore en attendant un vote.

Je ne le dirai pas, car on le sait bien, de quel côté de vous, monsieur l'Orateur, se trouvent ceux qui n'occuperaient plus leur siège dans cette Chambre si les pétitions contestant leur retour avaient été jugées devant un tribunal approprié. Ces événements appartiennent à l'histoire et sont bien connus de la Chambre et de l'ensemble du pays. Je ne mentionnerai brièvement que quelques-uns des plus importants.

Le 2 avril, un honorable député a pris ici la parole pour porter contre le gouvernement des accusations si graves que beaucoup ont refusé d'y prêter crédit, et je dois avouer que j'ai personnellement pensé que l'honorable député avait été mal informé et qu'on allait prouver que son témoignage était erroné, et lorsqu'on a exigé qu'une enquête soit tenue et qu'un vote ait lieu immédiatement, vote que je considérais, je le reconnais comme un vote de confiance, fidèle à la promesse dont j'ai parlé, j'ai voté avec le gouvernement; peu après, j'ai entendu le Premier ministre déclarer que ces accusations étaient sans fondement et totalement fausses, et sur sa proposition, un comité a été nommé pour faire rapport sur la question.

J'ai constaté que l'action de ce comité était retardée et entravée par une combinaison remarquable de circonstances provoquées, je le crois maintenant, par les ministres accusés qui, tout en niant leur culpabilité, ne se sont guère pressés de prouver leur innocence. Le Parlement s'est ensuite ajourné au 13 août, jour mémorable, pour recevoir le rapport du comité. Ce jour arrivé, et une majorité de députés étant assemblés en cette Chambre, le Cabinet, bafouant les droits et privilèges de cette dernière, a conseillé à Son Excellence de proroger la session. Ceci a été fait en toute hâte avant que le comité puisse être entendu, le Parlement a été éjecté de ses Chambres, son comité a été étranglé, ses droits ont été bafoués et ses pouvoirs foulés aux pieds. Les ministres accusés ont ensuite nommé leurs propres juges et constitué eux-mêmes le tribunal chargé de les juger.

Les vérités mises en évidence par ce tribunal et une remarquable série de lettres publiées entre-temps sur la question dans la presse publique, lettres signées par sir Hugh Allan, ainsi que sa propre déposition qui est censée être correcte sur le fond, nous ont mis en présence du spectacle extraordinaire et déplorable, du spectacle sans précédent dans l'histoire d'un pays où prévalent les lois et les institutions britanniques, du spectacle d'un homme qui, s'appuyant sur sa richesse, sa connaissance instinctive des hommes et de leur valeur, son génie remarquable et son intelligence perçante de la situation, sachant où et quand faire intervenir la puissance de ses dollars, a en fait contrôlé les intérêts et les affaires de cette grande Puissance en se servant d'un cadre qu'il avait acheté. J'ai vu cet homme, entrepreneur auprès du gouvernement, qui, comme il l'a

dit, considérait les deux partis politiques comme des factions, qui dans le passé n'était pratiquement pas intervenu dans les élections et qui, au cours de sa longue carrière, n'avait voté qu'une seule fois, brûle maintenant d'impatience d'accroître encore sa richesse déjà débordante en obtenant ce grand contrat, avec ses 30 000 000 \$ en argent et ses 50 000 000 d'acres de terre; cet homme, désireux de lier son nom à la plus grande entreprise de l'époque, de passer à la postérité comme le cerveau de cette entreprise, je l'ai vu reconnaître sous serment qu'il avait versé de l'argent à ces fins, au nom des ministres et de leurs partisans, pas moins de 350 000 \$, dont le Premier ministre de la Couronne a avoué avoir reçu, avec deux de ses collègues, 162 000 \$, et cela à quelles fins? Aux fins de contrôler et d'influencer les élections en sa faveur et de démoraliser et de corrompre le peuple.

Mais avant d'avancer cette somme considérable, sir Hugh, avec la sagacité et le sens des affaires qui le caractérisent, a exigé et obtenu la promesse d'avoir la charte et la présidence de la compagnie formée pour construire ce chemin de fer, autrement dit d'en obtenir pratiquement le contrôle, et lorsque l'argent a été versé, cette promesse a été tenue. Que conclure de tout ceci sinon que les ministres se sont rendus coupables d'une grave malversation et ne sont plus dignes d'occuper leur poste? Je pense qu'on ne m'accusera pas d'hypocrisie ni d'exagération lorsque je dirai que, Canadien de naissance, épris de mon pays, fier de sa situation et de l'avenir qui s'ouvre à lui, impatient de le voir accéder à un futur glorieux, jaloux de son honneur et de sa réputation, ainsi que de la réputation de ses représentants publics, je déplore profondément de parvenir à un tel verdict et,

Triste comme les anges du péché de l'homme,
je suis désespéré qu'il ait croqué la pomme.

Au risque de fatiguer les députés, je souhaiterais revenir sur plusieurs des raisons ou des prétendus arguments avancés par les amis du gouvernement pour justifier leur conduite. Ils disent tout d'abord en général que le parti d'opposition a utilisé de l'argent lors des campagnes électorales pour corrompre les électeurs et pour commettre des actes tout aussi répréhensibles, et par conséquent que l'on ne doit pas condamner les ministres. Cette accusation contre l'opposition n'a pas été prouvée. Si elle l'est, je suis prêt à la condamner et à la châtier de la même manière. Quoi qu'il en soit, on n'a pas accusé l'opposition d'avoir vendu une charge publique de grande importance pour obtenir de l'argent. Cette justification, c'est comme si un prisonnier accusé d'un crime grave avouait sa culpabilité, mais demandait à être gracié et disculpé sous prétexte que quelqu'un d'autre a commis une infraction semblable.

Ils disent aussi qu'un gouvernement qui a lancé tant de grands travaux publics et d'initiatives d'amélioration essentielles au progrès du pays mérite d'être appuyé. J'estime, en fait, que les ministres se sont servis de ces grands travaux et des contrats faramineux qui les ont accompagnés pour renforcer leur position. Combien d'amis ont été récompensés, combien de favoris se sont enrichis, et combien d'opposants ont été apaisés, il serait difficile de le dire; il y en a même qui pensent que si ce gouvernement était